



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E159035

VALABLE JUSQU'AU 03/07/2026

ÉDITÉ LE 03/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/02/2016

Forme juridique : SARL  
DEPUIS LE 12/05/2025

Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AIX EN PROVENCE 2016B00523

Siret : 818 629 149 00035

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 9036683

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 21730300904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 21730300904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : FRANCE AVENIR ISOLATION

Sigle : FRANCE AVENIR ISOLATION  
RUE DU CARREAU DE LA MINE  
CHEMIN DES JARDINS MINIERS  
13590 MEYREUIL

Téléphone : 04 42 26 74 01

Fax :

Portable : 06 48 03 92 37

Site Internet : [www.france-avenir-isolation.com](http://www.france-avenir-isolation.com)

E-mail : [contact@fa-isolation.fr](mailto:contact@fa-isolation.fr)

Responsabilité légale :

DI NATALE INVEST (882 276 579) / DI NATALE STEPHEN CO-GÉRANT / DI NATALE KARL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 2      Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/05/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	25/11/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/05/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	25/11/2025
o Isolation des combles perdus	24/05/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	24/05/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.